



56 Avenue Clémenceau – 59300 Valenciennes / 03 27 20 06 68

Frais de scolarité mensuels facturés sur 10 mois,

La contribution des familles est destinée à financer les dépenses liées au caractère propre de l'établissement (personnel non enseignant, charges, ...) ainsi que les investissements immobiliers.

Selon ses possibilités, chaque famille choisit le montant de sa contribution au début d'année scolaire (option A, B, ou C).

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants au sein de l'Institution Sainte Marie bénéficient d'une réduction : **10% pour le 2^{ème}, 15% pour le 3^{ème}, gratuité à partir du 4^{ème}.**

	Option A	Option B	Option C
Scolarité Maternelle	41,50 €	46,50 €	51,50 €
Scolarité Elémentaire	44 €	49 €	54 €

Les frais de cantine s'élèvent à :

	½ Pension repas servi	Repas occasionnel	Repas apporté
Maternelle	3.95 €	4.10 €	<i>Non autorisé</i>
Elémentaire	4.85 €	5.60 €	2.50 €

1) En repas apporté, nous n'acceptons que les gamelles thermos ou repas froids. Le coût du repas prend en charge l'eau, le pain, la surveillance ainsi que les différentes charges....

2) Les parents choisissent à **l'année** le mode de restauration : - repas au self ou repas apporté.

3) Une carte nominative est remise à chaque enfant en début d'année, elle est à créditer de 14 repas chaque mois (1 année scolaire = 140 repas).

4) Les enfants apportant leur repas ou les externes pourront **occasionnellement** manger au self, moyennant l'achat d'un ticket occasionnel à 5.60€.

5) Dans une famille de 3 enfants et plus, l'aîné scolarisé dans l'Institution se verra attribuer une réduction du prix du repas au self. Celui-ci coûtera 3.60€ au lieu de 4.85€

Frais annuels :

►Cotisation UDAPEL : 20€

Tous les parents sont membres de l'A.P.E.L (Association de Parents d'Elèves). La cotisation à l'UDAPEL (Union Départementale des APEL) est payable une fois par an pour l'aîné inscrit dans l'Enseignement Catholique.

► Les fournitures

Les fournitures sont à la charge de la famille. Toutefois, l'école achète le matériel spécifique (cahier, classeur, fichiers, ...). Un remboursement à l'établissement sera à régler en septembre. La circulaire de rentrée vous indiquera la somme due.

► A ces sommes peuvent éventuellement s'ajouter d'autres frais :

- Forfait EPS de la Grande section au CM2(*intervenant, transport, location de matériel,...*)
- Sorties pédagogiques en lien avec des projets éducatifs
- Garderie : gratuite le matin
le soir : 2,10 € par étude ou garderie au-delà de 6 fois 16,50€ pour le mois

Livres :

Les livres vous sont prêtés par l'établissement, moyennant une caution de 15 €, du CP au CM2. En début d'année, nous notons leur état et les vérifions en fin d'année. En cas de dégradation, nous vous demanderons le remplacement de l'ouvrage.

Inscription :

Voici les documents que vous voudrez bien nous fournir le jour de l'inscription :

- Photocopie du livret de famille
- Photocopies des pages vaccinations du carnet de santé
- Photocopies du dossier d'évaluations, du livret scolaire, relevé de notes, ...
- Le certificat de radiation (délivré en fin d'année scolaire)
- 1 photo
- Il vous sera demandé de régler une caution de 55 € qui sera déduite de la première facture. Si vous réglez par chèque, il doit être établi à l'ordre de « l'Institution Sainte-Marie ».

Une circulaire de rentrée vous sera envoyée avec la liste des fournitures dans le courant du mois de juillet.

Je reste à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de la part de toute la Communauté Educative, de notre dévouement auprès de vos enfants.

Le Directeur, C. Payen